

## SÉNAT

### COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Ottawa, mercredi 15 avril 1959

#### TÉMOIGNAGES

Le Comité permanent des Finances, auquel a été déferé le rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, se réunit aujourd'hui à 10 heures et demie du matin, sous la présidence du sénateur Emerson.

Le PRESIDENT: Messieurs, nous avons le quorum. Je demanderais au Comité de faire silence, afin que nous puissions entendre les témoignages qui seront portés à l'égard du rapport du Conseil des Arts du Canada. Nous avons devant nous les témoins suivants: l'honorable Brooke Claxton, président du Conseil, M. A. W. Trueman, directeur, M. E. Bussière, directeur associé, et Mlle Lillian Breen, secrétaire. J'invite tout d'abord l'honorable Brooke Claxton à prendre la parole et à faire au Comité l'exposé dudit rapport.

L'honorable Brooke Claxton, président du Conseil des Arts du Canada: Monsieur le président, honorables sénateurs, s'il vous convient, je commencerai par vous parler de l'origine du Conseil et par vous décrire son fonctionnement au cours de sa première année d'existence. Toutefois, si à un moment donné, certains d'entre vous désirez m'interrompre, n'hésitez pas à le faire, car je serai très heureux d'essayer de répondre à toute question que l'on pourrait me poser.

La loi sur le Conseil des Arts du Canada a reçu la sanction royale le 28 mars 1957. Elle figure dans le rapport de sa séance d'ouverture, que nous n'avons pas ici, mais dont nous pourrions vous fournir des exemplaires, si vous en désirez. Le Conseil a été institué par le gouverneur en conseil le 15 avril. Il se compose de 21 membres, dont moi-même comme président, et du R. P. Lévesque, comme vice-président. Chaque province y est représentée. Le Conseil s'est réuni pour la première fois au Parlement le 30 avril, alors que Son Excellence le gouverneur général a ouvert l'assemblée et accepté de devenir le patron d'honneur du Conseil.

Peut-être se souviendra-t-on que l'institution du Conseil est due en grande partie au rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences, Commission qu'a présidée le très honorable Vincent Massey. Ce rapport recommandait, entre autres choses importantes, l'établissement d'un organisme qui s'appellerait le Conseil des Arts du Canada.

A sa première réunion, en plus d'adopter son règlement et d'approuver un budget provisoire, d'étudier des plans autorisant la conclusion d'un bail pour les locaux du personnel, le Conseil s'est vu accueilli au sein des fondations Rockefeller, Carnegie et Ford par les représentants de celles-ci, les trois plus importantes du genre dans le monde.